

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

Sophrologue praticien(ne)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Société française de sophrologie (SFS)	Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le sophrologue intervient auprès d'individus ou de groupes. Il réalise les activités suivantes :

- Accueil et prise en charge des personnes en individuel ou en groupe.
- Définition d'objectifs et d'un projet d'accompagnement.
- Elaboration d'un protocole d'accompagnement
- Réalisation des pratiques et intervention selon la déontologie de la profession

Il doit aussi, dans le cas d'un exercice libéral s'occuper de la gestion des moyens et des ressources de son cabinet.

Les capacités attestées :

Accueillir les personnes pour établir la relation d'alliance en suscitant la confiance et en lui portant un intérêt réel.
Recenser les attentes et les besoins en adoptant une attitude empathique et phénoménologique afin de faciliter l'expression et d'aider le client à définir ses priorités et préciser ses objectifs.

Décider d'accompagner ou non son client en fonction de ses propres compétences et de la gravité évaluée de l'état du client.

Identifier et qualifier les attentes et la demande du client en reformulant cette demande afin de définir en commun un protocole d'accompagnement.

Présenter les principes d'un accompagnement sophrologique avec toute la pédagogie requise en vue de sa validation par le groupe ou le client

Concevoir et rédiger un protocole d'intervention en définissant les pratiques utilisées, leur durée, les objectifs intermédiaires à atteindre et l'objectif final.

Présenter clairement au client le programme défini pour recueillir son assentiment.

Développer avec le client une intelligence de l'écoute et de la régulation psycho corporelle

Animer des séances de sophrologie dans le respect du protocole individuel ou collectif et de la déontologie de la profession, en recréant une dynamique de vie, dans un but d'autonomisation de chaque individu.

Mettre en place un plan d'action en vue de la création et de la pérennisation d'un cabinet afin de présenter ses compétences pour constituer ou élargir sa clientèle et se faire connaître des professionnels.

Actualiser ses connaissances en se formant de façon continue et en étant en lien avec des associations professionnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Le sophrologue praticien peut exercer sous toute forme de statut professionnel. Toutefois le statut le plus souvent trouvé est celui de profession libérale.

- Il peut également être salarié d'une structure : entreprises, associations, hôpitaux, centres sportifs, établissements d'enseignement, etc.

Suivant le degré de spécialisation, on trouve les appellations :

- Sophrologue praticien(ne),
- Sophrologue,
- Sophro thérapeute,
- Sophro analyste,
- Sophrologue praticien(ne) social,
- Sophro pédagogue

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société

K1301 : Accompagnement médicosocial

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Mise en situation professionnelle reconstituée
- Stages pratiques objet d'un rapport écrit, suivi d'une soutenance orale

ou

- Mémoire, suivi d'une soutenance orale
- Rédaction de fiches de travail

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		1 membre de la SFS désigné par le CA, 1 représentant d'une école membre de la SFS, 1 professionnel sophrologue 1 représentant du monde médical, éducatif, ou social

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		<p>1 membre de la SFS désigné par le CA,</p> <p>1 représentant d'une école membre de la SFS,</p> <p>1 professionnel sophrologue</p> <p>1 représentant du monde médical, éducatif, ou social</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>1 membre de la SFS désigné par le CA,</p> <p>1 représentant d'une école membre de la SFS,</p> <p>1 professionnel sophrologue</p> <p>1 représentant du monde médical, éducatif, ou social</p>
Par candidature individuelle	X		<p>1 membre de la SFS désigné par le CA,</p> <p>1 représentant d'une école membre de la SFS,</p> <p>1 professionnel sophrologue</p> <p>1 représentant du monde médical, éducatif, ou social</p>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		<p>1 membre de la SFS désigné par le CA,</p> <p>1 représentant d'une école membre de la SFS,</p> <p>1 professionnel sophrologue</p> <p>1 représentant du monde médical, éducatif, ou social</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Sophrologue praticien(ne)" avec effet au 02 juin 2008, jusqu'au 29 novembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.sophrologie-francaise.com>

Lieu(x) de certification :

Société française de sophrologie (SFS) : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

Société Française de Sophrologie (S.F.S)

24 Quai de la Loire 75019 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CASSIOPEE, Chatou

ECOLE DE SOPHROLOGIE DU SUD EST, Saint Raphaël

Ecole de Provence en Sophrologie, Graveson

EDHES, l'Hay-les-Roses

ESSA, Vincennes

EVOLUTION FORMATION, Montereau F/Yonne

INES, Paris

ISEBA, Bordeaux

INSTITUT DE SOPHROLOGIE DE PARIS (ISP), Paris

ISTHME, Montgerout

POLE SOPHROLOGIE, Paris

Historique de la certification :